

# **Promouvoir l'intégration sociale et lutter contre la pauvreté, y compris celle des enfants, au sein de l'UE**

2008/2034(INI) - 29/02/2008

Le Conseil a eu un débat d'orientation en vue de la préparation du Conseil européen de printemps sur la thématique de la pauvreté des enfants.

Sachant que 19 millions d'enfants dans l'Union sont menacés par la pauvreté, le Conseil estime qu'il convient de garantir à tous l'égalité des chances et d'intensifier les efforts visant à améliorer le niveau scolaire de chaque enfant, afin d'en finir avec la transmission de la pauvreté et de l'exclusion entre générations. Il constate que les États membres qui obtiennent les meilleurs résultats sont ceux qui ciblent leur action sur les enfants les plus défavorisés dans le cadre d'une approche universelle élargie. Les efforts pour lutter contre la pauvreté - des enfants et de tous - auront plus de poids s'ils sont fondés sur un état des lieux des principales causes de la pauvreté et de l'exclusion dans chaque État membre. Dans ce contexte, des objectifs nationaux quantifiés peuvent contribuer à exercer une incidence déterminante sur l'éradication de la pauvreté. Cet effet peut encore être amplifié par le suivi régulier de l'impact et de l'efficacité des politiques et, si nécessaire, par un renforcement de la capacité statistique.

Le Conseil estime qu'il faut dès lors accroître les efforts dans les États membres pour améliorer la situation au cours du prochain cycle de la stratégie de Lisbonne et au-delà.